



Expulsion forcée, basée sur les mensonges

Par **Gemma**, le **11/08/2018** à **07:53**

Bonjour,

Mon bailleur (HLM) veut absolument m'expulser. Il vient de perdre la procédure d'expulsion. Le juge a décidé que je reste dans mon logement et que je paie ma dette locative (le montant augmenté par mon bailleur n'est jamais expliqué) en plusieurs mois. Je respecte ces conditions. D'ailleurs j'ai toujours respecté le plan d'apurement signé bien avant déjà et malgré ça ils ont saisi le tribunal.

Il y a trois jours un huissier a sonné à ma porte et m'a donné le "Commandement de quitter le lieu" en deux mois.

En plus il m'a dit qu'il peuvent entrer dans mon appartement pendant mon absence pour récupérer l'équivalent de loyer impayé. Alors que j'ai payé le loyer. Sur la quittance, le bailleur a mis "0" à la place de la somme payée. J'ai montré le virement, mais malgré tout l'huissier exécute toutes les demandes de bailleur. Il me dit de m'arranger avec le bailleur. Alors qu'aucun dialogue n'est possible. Ils ont décidé de me jeter sur le trottoir, avec mes deux enfant, dont un qui vient d'être opéré d'un cancer.

Je devais partir hier en vacances, mais je suis restée.

Qu'est-ce que ça veut dire tout ça ? Où je dois aller chercher l'aide ? Je dois porter plainte ? Mon bailleur procède contre la décision de jugement et en plus il ment sur mon paiement de loyer.

Veuillez me conseiller s'il vous plaît ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **11/08/2018** à **19:40**

Bonjour,
Prenez un avocat, vous devez pouvoir bénéficier de l'aide juridictionnelle...

Par **Gemma**, le **12/08/2018** à **11:25**

Merci pour votre réponse. Oui, je sais que je ne m'en sortirai pas sans avocat. Mais le temps d'attente ...

Je veux stopper leurs actions mensongères avant ...

Qu'ils ne puissent pas par exemple rentrer dans mon appartement pendant mon absence ...

Par **morobar**, le **12/08/2018** à **19:30**

Bjr,

Hélas dans l'exposé je ne vois aucune trace de mensonges.

Les versements apurent les dettes et dès lors les loyers actuels restent bien impayés.

Il semble qu'il y a un sursis à expulsion dont les conditions ne paraissent pas respectées selon l'office en question.